

ASSEMBLEE NATIONALE

13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 225

présenté par
M. Hamel

ARTICLE 4 *septies*

Dans l'alinéa 11 de cet article, substituer au mot :

« fiscaux »,

les mots :

« des impôts ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.